



ARRETE N° / .../ DGRH du

SIGLE DU MINISTERE EN CHARGE DE LA FONCTION PUBLIQUE

Timbre du Ministère en charge de la fonction publique (Modèle GEDA)

Constatant, suite à son décès, la cessation d'activité de M...., agent contractuel de catégorie, affecté à « service ».

Prendre l'arrêté GEDA correspondant

Vérifier si le directeur/ directrice des ressources humaines a une délégation de signature pour ce type d'acte

Visas :

DGRH :

CDE :

Vu la loi organique n° 2004-192 du 27 février 2004 modifiée, portant statut d'autonomie de la Polynésie française, ensemble la loi n° 2004-193 du 27 février 2004 complétant le statut d'autonomie de la Polynésie française ;

Vu l'arrêté n° 676/PR du 16 septembre 2014 portant nomination du vice-président et des ministres du gouvernement de la Polynésie française, et déterminant leurs fonctions ;

Vu l'arrêté n° 677/PR du 16 septembre 2014 constatant la qualité d'ordonnateur du vice-président du gouvernement de la Polynésie française ;

Vu l'arrêté n° 8701/VP du 22 septembre 2014 modifié portant délégation de pouvoir de l'ordonnateur au profit des ministres ;

Vu l'arrêté n°/PR du, relatif aux attributions du ministre en charge de la fonction publique ;

Vu l'arrêté n° 1920/CM du 29 novembre 2011 relatif à la direction générale des ressources humaines de la Polynésie française ;

Vu l'arrêté n°-portant nomination deen qualité de directeur/ directrice des ressources humaines ;

Vu l'arrêté n° modifié portant délégation de signature à....., directeur/ directrice des ressources humaines ;

Vu la convention collective des agents non fonctionnaires de l'administration du 10 mai 1968 et ses avenants ;

Vu le contrat de travail n°du de l'intéressé(e) ;

Vu l'acte de décès dressé à ... le « date » ;

Vu le certificat administratif de cessation de fonctions n° ...

Vérifier si ces arrêtés n'ont pas été modifiés

A vérifier, à compléter, et à modifier en fonction du ministre en charge de la fonction publique et de la délégation de signature donnée au directeur/ directrice de la DGRH

ARRETE

Article 1er. - Est constatée la cessation d'activité de M...., agent contractuel de..... catégorie, affecté(e) à « service », suite à son décès survenu le « date du décès ».

Article 2. - En application de l'article 35 de la convention collective susvisée, le salaire et autres indemnités accessoires sont versés jusqu'à la fin du mois du décès soit le

Article 3. - Il est dû à M....., une indemnité compensatrice de congés annuels et d'ancienneté non pris au titre de la période duauinclus.

Article 3 : A insérer si besoin. Ces éléments sont mentionnés dans le certificat administratif de cessation d'activité

Ampliations :

- PR 1
- VP 2
- Ministère / fonction publique
- SGG 1
- REG 1
- DBF 2
- CDE 1
- DGRH 1
- Service d'affectation 1

Article 4. - Le présent arrêté sera notifié au service d'affectation/ autorité d'emploi.

Fait à Papeete, le

Signataire en fonction du GEDA choisi et de la
délégation de signature donnée au directeur/
directrice des ressources humaines.

Ministère en charge de la fonction publique
et par délégation,
le directeur/ directrice des ressources
humaines

.....